



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2320

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Afoulki France pour le projet Petites actions pour de grandes histoires d'eau - numéro 2 au Maroc**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Justet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011**Délibération n° 2011-2320**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Afoulki France pour le projet Petites actions pour de grandes histoires d'eau - numéro 2 au Maroc**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du 19 mai 2003, le conseil de Communauté a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant n° 14 au traité d'affermage entre Veolia Eau et la Communauté urbaine de Lyon, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau, ou Fonds eau.

Le Fonds eau est aujourd'hui financé par la Communauté urbaine (350 000 €), par Veolia Eau (300 000 €) et, depuis juin 2010, par la Lyonnaise des eaux (50 000 €). L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse intervient également dans ce dispositif en fonction de ses critères de financements.

Ce dispositif a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du Sommet de la terre à Johannesburg en 2002, de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Communauté urbaine soutenant les collectivités locales du Sud.

Afoulki France est une association qui vient en aide, sur les plans culturels, ludiques, de santé et confort à l'école, aux petits écoliers du monde rural de la province d'Essaouira, l'une des plus pauvres du Maroc. Depuis 2007, des projets d'adduction d'eau dans les établissements scolaires viennent compléter le champ des activités. Afoulki France travaille en collaboration avec son homologue marocaine Afoulki Maroc qui existe depuis 8 ans.

Au Maroc, les écoles de campagne ont été "posées" dans le paysage. Un habitat excessivement dispersé ne facilite pas l'accès à l'eau potable, sauf au prix de quelques heures de marche. Dans ces conditions, l'absence d'eau dans l'école devient souvent un véritable prétexte à la non-scolarisation, notamment pour les jeunes filles de 11-13 ans. Outre cela, le manque d'eau relève d'un inconfort très difficile à surmonter : boire, se laver, entretenir un petit jardin pédagogique, mettre en place une cantine scolaire, développer des actions de prévention dentaire, manque total de sanitaires, etc.

Selon les écoles ciblées par la délégation à l'enseignement, les actions vont inclure un apport d'eau (réseau, puits, citerne), puis la construction ou rénovation de toilettes et/ou sanitaires, puis l'alimentation en eau adaptée au mode d'alimentation.

Le projet Petites actions pour de grandes histoires d'eau - numéro 2 est évalué à un montant total de 59 249 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 34 500 €.

Lors de sa séance du 4 avril 2011, le comité de pilotage paritaire du Fonds eau a donné son accord pour le financement du projet. La contribution demandée à la Communauté urbaine est de 23 000 €, Véolia Eau apportant 11 500 €. Une aide sera sollicitée par la Communauté urbaine auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse à hauteur de 11 500 € ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - le projet Petites actions pour de grandes histoires d'eau - numéro 2, au Maroc,
- b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 23 000 €, au titre de l'année 2011, à l'association Afoulki France dont le siège est situé, 4 l'Aubarède à Saugon (33920),
- c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Afoulki France définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à :

- a) - signer ladite convention,
- b) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse une subvention d'équipement d'un montant de 11 500 €,
- c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - **La dépense** correspondante qui en résultera pour la Communauté urbaine, à savoir une subvention d'équipement de 23 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2011 - article 674 200 - opération n° 2186.

4° - **La recette** correspondante à provenir de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse à hauteur de 11 500 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2011 - compte 748 000 - opération n° 2186.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.